

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13554**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion à finalité professionnelle Mention : Droit Privé Spécialité : Droit Notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le domaine des activités juridiques et patrimoniales, le diplômé de ce Master spécialisé en droit notarial reçoit la clientèle, conseille les personnes physiques et morales, organise l'application du droit, élabore ou fait élaborer des actes juridiques variés, notamment authentiques.

Il exécute des opérations juridiques diverses et complexes, notamment de nombreuses formalités.

Le diplômé de ce Master est capable de :

- mettre en œuvre ses connaissances et compétences juridiques en droit de la famille (personnes et patrimoine), droit commercial et fiscal, droit international privé, droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, droit rural afin de rédiger des actes authentiques ou sous seing privé et accomplir de nombreuses formalités, notamment fiscales, civiles.
- étudier de façon permanente et d'actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine afin de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique et de répondre ainsi au mieux aux attentes de la clientèle
- connaître les implications des textes législatifs et réglementaires en vue d'évaluer les contraintes, éviter les contentieux et conseiller efficacement la clientèle
- préparer, instruire, rédiger de nombreux dossiers tels que :
 - liquidation et partage de succession, de régime matrimonial, d'indivision et de société.
 - actes à titre onéreux (exemple : vente), actes à titre gratuit (exemple : donation)
 - constitution et statuts des sociétés
 - vérification de la situation juridique et administrative d'un bien immobilier (urbanisme, sûreté)
- adapter et de mettre à profit ses connaissances et compétences juridiques afin de répondre à des demandes d'expertise d'entreprise du secteur privé portant sur les aspects civils, commerciaux et fiscaux du droit patrimonial (exemple : assurance/banque/finance).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeant un haut niveau de connaissance en droit privé en particulier en droit patrimonial, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit dans divers secteurs et en particulier dans les secteurs suivants :

- Notariat
- Gestion du patrimoine
- Conseil juridique et fiscal
- Entreprises
- Assurances
- Banques
- Formation professionnelle
- Enseignement
- Recherche juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS. Les enseignements théoriques

et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) :

Semestre 1 : MASTER 1

- UE 1 Droit civil : successions libéralités (écrit) (10 ECTS)
- UE 2 Sûretés réelles et personnelles (écrit) (8 ECTS)
- UE 3 Urbanisme (4 ECTS)
- UE 4 Droit international privé (DIP 1) (4 ECTS)
- UE 5 Option : contrats, bancaire ou comptabilité (4 ECTS)

Semestre 2 : MASTER 1

- UE 1 Droit civil : régimes matrimoniaux, pacs, concubinage (écrit) (10 ECTS)
- UE 2 Option : sociétés ou procédures collectives (écrit) (8 ECTS)
- UE 3 Option : sociétés ou procédures collectives (oral) (4 ECTS)
- UE 4 Option : rural ou droit international privé (DIP 2) (4 ECTS)
- UE 5 Option : assurances, rural, droit international privé (DIP 2) ou autre matière dans les masters droit (4 ECTS)

Semestre 3 : MASTER 2

- Droit de la famille et du patrimoine (écrit) (10 ECTS)
- Droit commercial : général, sociétés et groupements (8 ECTS)
- Droit immobilier I : urbanisme et construction (4 ECTS)
- Droit professionnel notarial (4 ECTS)
- Droit rural (4 ECTS)

Semestre 4 : MASTER 2

- Stage et rapport de stage (8 ECTS)
- Droit des contrats et des obligations (écrit ou oral) (5 ECTS)
- Droit fiscal (écrit ou oral) (5 ECTS)
- Droit immobilier II : complémentaire (4 ECTS)
- Droit international privé notarial (4 ECTS)
- Comptabilité (4 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu, et stage. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070787-02 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Site de Pau, UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633 - 64016 PAU cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Site de Pau, UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633 - 64016 PAU cedex

Historique de la certification :

DESS droit notarial